

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 18 mai 2021

Convocation du : 11 mai 2021

Le dix-huit mai deux mille vingt et un, à 17 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de Fabien GASCARD, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Marion ALFINITO, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Alain BOYOD, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Jean-François CONTOZ, Jean-Claude VALLIER, Olivier REGORD, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Christiane ACANFORA
Alain BOYOD excusé a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Dominique TRUC,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

Rémy FREY excusé a été remplacé par sa suppléante Marion ALFINITO

ORDRE DU JOUR : Création et suppression d'emplois dans le cadre des avancements de grades.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le président propose aux membres du conseil communautaire, la création des emplois suivants au 1^{er} juin 2021 :

- un poste d'Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle à temps complet,
- un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet : 32 heures
- un poste Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- DECIDE

La suppression, à compter du 1^{er} juin 2021 :

- d'un emploi permanent à temps complet : Educateur de Jeunes Enfants,
- d'un emploi permanent à temps non complet de 32 heures : Adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- d'un emploi permanent à temps complet : Adjoint technique.

La création, à compter du 1^{er} juin 2021 :

- d'un emploi permanent à temps complet : d'Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle,
- d'un emploi permanent à temps non complet de 32 heures : d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- d'un emploi permanent à temps complet : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.
- De modifier ainsi le tableau des emplois

Pole moyens Généraux et Développement					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Service petite enfance	Educateur de jeunes enfants de Classe exceptionnelle	A	0	1	TC
	Educateur de jeunes enfants	A	2	1	TC
Service Administratif	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	1	1	TNC 28 h
	Adjoint administratif principal 2 ^è cl	C	0	0	
	Adjoint administratif	C	0	0	
Service à la population	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} cl	C	0	1	TNC 32 h
	Adjoint administratif principal 2 ^è cl	C	1	0	
	Adjoint administratif	C	0	0	
Service technique	Adjoint technique	C	5	5	TC
			1	1	TNC 23 h

	Principal 1 ^{ère} cl				
	Adjoint technique principal 2 ^è cl	C	3	4	TC
	Adjoint technique principal 1 ^è cl	C	6 1	5 1	TC TNC 10 h

- PRECISE

Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 32 dont 4 pouvoirs	Pour : 32	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210518-De73_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2021
Affichage : 28/05/2021

Michel RICOU-CHARLES

